



## ***Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo***

**Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2021)**

**Programme Gestion Durable des Forêts dans le Bassin du Congo**

**Projet d'appui au Complexe Binational SenaOura - BoubaNdjida (GIZ BSB Yamoussa 2)**

**Réunion des Experts pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména sur la transhumance, Zoonoses, LAB Transfrontalière, sécurité et développement durable entre le Sahel et l'Afrique équatoriale : du 12 au 15 juillet 2021**

**9<sup>e</sup> Réunion du Conseil Directeur du PFBC – 16 juillet 2021**

### **Note d'information**

**Cher(e) Partenaire,**

La Facilitation de la République fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en étroite collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la République du Cameroun et les Leaders des partenaires des Blocs géographiques, organisent du **12 au 15 juillet 2021 à Douala, Cameroun**, une **Réunion des Experts pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména sur la transhumance, Zoonoses, LAB Transfrontalière, sécurité et développement durable entre le Sahel et l'Afrique équatoriale**. Cette réunion se tiendra en présentiel à l'hôtel Akwa Palace de Douala.

En marge de cette réunion des experts pays se tiendra la **9<sup>e</sup> Réunion du Conseil Directeur du PFBC le 16 juillet 2021**. Cette réunion du Conseil Directeur du PFBC se tiendra par Vidéo-Conférence.

La Réunion des Experts Pays est organisée avec l'appui financier du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et l'appui technique de la coopération technique allemande (GIZ), Projet GIZ BSB Yamoussa.

Les événements qui seront organisés tout au long de la semaine des réunions sont les suivants :



## **1. Réunion des Experts pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména sur la transhumance, Zoonoses, LAB Transfrontalière, sécurité et développement durable entre le Sahel et l'Afrique équatoriale**

Cette Réunion des Experts pays pour le suivi de la Déclaration de Ndjaména, a pour objectif principal de faciliter les échanges sur les questions liées à la transhumance et partant l'influence de la COVID19 sur la gestion de la biodiversité et les mesures à mettre en place pour anticiper sur les futures pandémies. En sus, la capitalisation des extrants du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména qui est primordiale pour notamment l'élaboration des plans d'Investissement des pays tout en mettant un accent particulier sur la transhumance et les Zoonoses.

Il est attendu environ **4 experts(e)s** des sectorielles par pays concernés par la Déclaration de N'Djaména à savoir des représentants des ministères suivants : Élevage et/ou agriculture et/ou défense/sécurité et/ou Administration territoriale et/ou Affaires étrangères et/ou Forêt/Environnement. Les huit pays concernés par la Déclaration de N'Djaména sont : Le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Soudan, le Sud-Soudan et le Tchad. Prendront également part à la Réunion des Experts pays, des organisations régionales et des partenaires techniques et financiers dédiés. Une centaine de participants serait attendue en présentiels, parmi lesquels les représentants des administrations sectorielles présentes lors de la Conférence de Ndjaména des huit pays concernés, ainsi que les institutions régionales et les partenaires techniques financiers.

## **2. Neuvième Réunion du Conseil Directeur du PFBC**

La neuvième Réunion du Conseil Directeur du PFBC se tiendra le vendredi **16 juillet 2021** à Douala Cameroun et par vidéo-conférence. Elle sera présidée par le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), **Honorable Dr Christian Ruck** et Co-présidé par le Président en Exercice de la COMIFAC, **Son Excellence Jules Doret Ndongo, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, président en exercice de la COMIFAC.**

Elle sera rehaussée par la présence effective des représentants de la CEEAC et de la COMIFAC et des hauts représentants des Partenaires techniques et financiers.

Y prendront également part activement les représentants des sept collèges du PFBC à savoir :

- ✓ Le collège régional (**CEEAC, COMIFAC, OCFSA ; Commission du Climat du Bassin du Congo**)
- ✓ Le collège des partenaires financiers (**US, Allemagne**)
- ✓ Le collège des Organisations de la Société Civile (**CEFDHAC, ROSCEVAC**)
- ✓ Le collège des ONG internationales (**AWF, WCS**)
- ✓ Le collège du secteur privé (**ATIBT, EarthwormFoundation**)
- ✓ Le collège des scientifiques et de la formation (**CIFOR, IRET**)
- ✓ Le collège des organisations multilatérales (**GVTC, UNESCO**)



Ces représentants des collèges seront pour certains accompagnés de membres suppléants (ou alternâtes), membres des collèges du PFBC comme observateurs. La réunion rassemblera environ une trentaine de participants.

Comme annoncé dans sa feuille de route, la Facilitation allemande du PFBC s'investit pleinement dans la consolidation des résultats déjà obtenus dans le cadre de la réforme de la gouvernance du PFBC, et s'appuie à ce titre pour son action sur le fonctionnement régulier du Conseil du PFBC et des Collèges des partenaires.

En effet, le cadre de coopération du PFBC, prévoit que le « Conseil du PFBC se réunisse deux fois par an. Ainsi, cette Neuvième réunion du Conseil Directeur permettra d'une part de consolider le renforcement de la gouvernance du PFBC et de constituer un cadre idéal pour promouvoir un dialogue élargi, et une coopération efficace entre toutes les parties prenantes au sein du partenariat dont le nombre de membres a considérablement augmenté depuis sa création. D'autre part, les membres du Conseil du PFBC feront également l'état des lieux de la coordination et de l'harmonisation des actions en faveur des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, et envisageront une meilleure articulation entre les stratégies de gestion durable des massifs forestiers d'une part, et des objectifs de développement économique dans la région d'autre part. Tout au long de la réunion, les membres du Conseil du PFBC pourront bénéficier d'espaces d'échange adéquats.

En marge de la réunion des experts et de la 9<sup>ième</sup> Réunion du Conseil Directeur du PFBC se tiendront d'une part à Douala, du **05 au 07 juillet 2021, à l'hôtel la Falaise de Yaoundé** la Sixième Session du Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE) du Complexe Binational BSB « Yamoussa et d'autre part à Douala, **du 08 au 09 juillet 2021** la Troisième Session du Comité Tri national de Planification et d'Exécution (CTPE) Du l'AT-LAB de Ndjamen. Il est organisé du 28 juin au 1 juillet 2021 à Douala, l'Atelier de renforcement des capacités du Réseau des Jeunes leaders pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REJEFAC) sur l'approche "One Health" (santé humaine, santé animale, santé environnementale).

### **3. Sixième Session du Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE) - du 05 au 07 juillet 2021, à l'hôtel la Falaise de Yaoundé I**

L'objectif global de cette session du CBPE, est de faire un état des lieux de l'Accord de coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Tchad, relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Bouba-Ndjida et Sena-Oura, mais plus particulièrement de planifier la mise en œuvre de l'Accord BSB en conformité avec la feuille de route de l'Accord adopté par le CBSA et le CTSA en décembre 2019.

Il s'agit entre autres de :

- ✓ Faire un bilan de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord BSB ;
- ✓ Évaluer la mise en œuvre du Plan d'action opérationnel du CBPE ;



- ✓ Diffuser auprès des instances décisionnelles les recommandations de la première session du CBSA ;
- ✓ Faire un état de lieux du processus de la relocalisation des villages encore situés à l'intérieur des limites officielles du Parc national de Sena-Oura ;
- ✓ Échanger sur la stratégie LAB du BSB développer par le WCS ;
- ✓ Échanger sur la mise en place du Secrétariat des organes de gestion de l'Accord BSB ;
- ✓ Examiner les questions liées à la visibilité et à la stratégie de communication du BSB dans l'optique de définir la démarche à suivre ;
- ✓ Discuter de la mise en place de la Brigade binationale du BSB ;
- ✓ Présenter et valider le MOU AGEOS – MEEP – MINFOF ;
- ✓ Echanger sur les méthodologies appropriées pour le suivi écologique dans le BSB ;
- ✓ Présenter les études et réflexions conduites sur la problématique de la transhumance, les zoonoses et l'approche Une Santé.

#### **4. Troisième Session du Comité Tri national de Planification et d'Exécution (CTPE) - du 08 au 09 juillet 2021**

L'objectif global de cette session du CTPE, est de faire un état des lieux de l'Accord de coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Tchad, relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Bouba-Ndjida et Sena-Oura, mais plus particulièrement de planifier la mise en œuvre de l'Accord Tripartite LAB en conformité avec la feuille de route de l'Accord adopté par le CTSA en décembre 2020 à Kinshasa.

Il s'agit entre autres de :

- ✓ Faire un bilan de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord BSB ;
- ✓ Évaluer la mise en œuvre du Plan d'action opérationnel du CTPE ;
- ✓ Diffuser auprès des instances décisionnelles les recommandations de la première session du CTSA ;
- ✓ Échanger sur la mise en œuvre du plan d'action LAB du BSB développé avec l'appui technique et financier du WCS et explorer les modalités de son extension à la Tri-nationale ;
- ✓ Echanger sur le protocole spécifique tripartite (Cameroun Tchad et RCA) relatif à la transhumance transfrontalière développé par le FAO ;
- ✓ Discuter sur la possibilité de l'extension du Protocole spécifique tripartite (Cameroun Tchad et RCA) relatif à la LAB transfrontalière de l'AT-LAB de N'Djamena ;
- ✓ Échanger sur les modalités de mise en place de la Brigade Tri nationale LAB, sur les modalités pratiques y afférentes et préparer les documents techniques à transmettre aux hiérarchies des différents pays pour validation ;
- ✓ Examiner la chaîne de renseignement élaborer pour le BSB avec l'appui du WCS et l'étendre à la tripartite avec la RCA ;
- ✓ Présenter les études et réflexions conduites sur la problématique de la transhumance, les zoonoses et l'Approche Une Santé.



## **5. Atelier de renforcement des capacités du Réseau des Jeunes leaders pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REJEFAC) sur l'approche "One Health" (santé humaine, santé animale, santé environnementale) - du 28 juin au 1 juillet 2021 à Douala.**

Le but de cette rencontre du 28 juin au 1 juillet 2021 à Douala, est de renforcer les capacités des membres du REJEFAC sur le concept « One Health » avec un intérêt collectif à répondre aux problèmes mondiaux actuels liés à la biodiversité, à la restauration des écosystèmes et à la santé publique.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Renforcer les connaissances des jeunes du Bassin du Congo et acteurs du développement durable sur l'approche « Une Seule Santé » (concepts et modèles) ;
- ✓ Comprendre les corrélations entre la biodiversité, la santé et la protection de l'environnement ;
- ✓ Renforcer la collaboration intersectorielle à travers une meilleure connaissance des mandats et responsabilité pour collaborer avec d'autres acteurs ;
- ✓ Fournir aux acteurs les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour la mise en place d'équipes interdisciplinaires et transdisciplinaires afin d'aborder les problèmes de santé et environnement de façon holistique ;
- ✓ Renforcer les capacités sur comment mieux prendre en considération le contexte et les besoins des populations locales et autochtones dans une approche plus bottom-up ;
- ✓ Outiller les jeunes du REJEFAC sur l'approche de sensibilisation et d'éducation de masse et communautaire sur le concept « One Health »,
- ✓ Renforcer les compétences du Secrétariat Technique du REJEFAC et des jeunes sur l'intégration et le suivi-évaluation du concept « One Health » dans les projets de conservation de la biodiversité, de lutte contre les changements climatiques et la désertification et de santé ;
- ✓ Renforcer leurs capacités dans l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles tenant compte du concept « One Health ».

## **6. Note aux éditeurs**

### **PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO**

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été lancé par Colin Powell, ancien Secrétaire d'État des États-Unis, lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en 2002 en réponse à la résolution 54/214 de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a appelé la communauté internationale à appuyer les efforts de conservation et de gestion durable des forêts du Bassin du Congo, traduits dans la déclaration des Chefs d'État de Yaoundé 1999.



Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est membre des partenariats de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable. Comme partenariat de « Type2 », il s'agit d'un partenariat multi-acteurs permettant aux organisations membres de coopérer sur une base volontaire. Le PFBC comprend actuellement **119 membres** dont **10 pays d'Afrique centrale** et près d'une centaine de partenaires concernés par les écosystèmes des forêts du bassin du Congo : **CEEAC, COMIFAC, partenaires financiers, société civile du bassin du Congo, ONG internationales, organisations multilatérales, institutions de recherche et de formation, opérateurs du secteur privé.**

**La coopération au sein du PFBC** vise à soutenir cette vision commune des Chefs d'État d'Afrique centrale, notamment en améliorant l'efficacité des mesures prises, y compris les appuis techniques et financiers, en faveur de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers, de la lutte contre le changement climatique et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique centrale en conformité avec le Plan de Convergence de la COMIFAC

## **6.1 Structure de coopération, de gouvernance du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo**

En conformité avec son caractère non-contraignant et volontaire, le PFBC ne dispose pas d'une structure institutionnelle formelle. Il est doté, au contraire, d'un ensemble de structures informelles :

- **Réunion des Parties du PFBC** : La Réunion des Parties du PFBC est "l'Assemblée générale" du Partenariat. Cette réunion a lieu dans l'un des États membres de la COMIFAC et elle réunit toutes les parties prenantes du PFBC.
- **Les Collèges du PFBC** : Les membres du PFBC sont regroupés au sein de sept collèges par types et par rôles d'acteurs : Collège Régional du PFBC - CEEAC, COMIFAC; Collège de la Société Civile du PFBC : Leaders : CEFDHAC et ROSCEVAC ; Collège des ONG Internationales du PFBC : Leaders : AWF et WCS ; Collège du Secteur Privé du PFBC : Leaders : ATIBT, Earthworm Foundation ; Collège des Bailleurs de Fonds du PFBC : Leader : US ; Collège Scientifique et Académique du PFBC : Leaders : CIFOR et IRET ; Collège des Acteurs Multilatéraux du PFBC : Leaders : UNESCO (Suppléant : FAO), GVTC (Suppléant : OIBT).
- **Le Conseil Directeur du PFBC** : Le Conseil du PFBC est constitué de deux représentants issus de chaque collège du PFBC et il est présidé par le Facilitateur du PFBC.
- **La Facilitation du PFBC** : Le PFBC est piloté sur une base volontaire par l'un de ses membres, qui joue le rôle de Facilitateur dans la promotion d'un dialogue et d'une coopération efficace au sein du Partenariat. Le PFBC a été initialement facilité par les États-Unis de janvier 2003- décembre 2004, la France de janvier 2005 - octobre 2007, l'Allemagne d'octobre 2007- septembre 2010 et par le Canada de septembre 2010 à décembre 2012. Les États-Unis ont à nouveau assumé la Facilitation de mai 2013 à décembre 2015, l'Union européenne de



janvier 2017- décembre 2018 et le Royaume de Belgique de janvier 2018- décembre 2019. La Facilitation du PFBC est maintenant assurée par la République Fédérale d'Allemagne.

## **6.2 Quel est le rôle du Conseil Directeur du PFBC ?**

Le Conseil du PFBC est un forum pour la promotion d'une concertation efficace entre les partenaires. En réunissant les représentants des collèges (à raison de deux représentants pour chacun des sept collèges) ce Conseil permet de mettre en œuvre une expression et une prise en compte plus efficace des points de vue des différents types de partenaires qui composent le PFBC. Il a pour objectif de permettre l'émergence de points de vue convergents sur les principales questions liées à la protection et à la gestion durable de ces forêts, y compris les problèmes les plus importants, les priorités et les efforts de promouvoir des actions concertées. Il permettra par ailleurs un suivi plus régulier des questions clés débattues par l'ensemble des partenaires.

Le Conseil se réunira deux fois par an (une fois lors des Réunions annuelles des Parties et une fois entre celles-ci). Il appuiera la Facilitation pour la préparation et le suivi des Réunions annuelles des Parties du PFBC.

Le Conseil fonctionnera de manière transparente et tous les partenaires du PFBC seront informés des résultats de toutes ses réunions.

## **6.3 Quels sont le rôle et les responsabilités des partenaires désignés par leurs pairs pour représenter, pour une période limitée, leur collège au sein du Conseil du PFBC ?**

Les membres du PFBC choisis par leurs collègues pour agir en tant que représentants de leur collège doivent assurer la mise en place des échanges d'information opérationnels et efficaces entre les membres du collège auquel ils appartiennent.

Au sein du Conseil du PFBC, ces représentants sont « la voix et les oreilles » de leurs collègues. Quand ils prennent part aux débats au sein du Conseil, ces représentants doivent agir en fonction des orientations décidées préalablement au sein du collège auquel ils appartiennent. Ils doivent également fournir à tous les membres de leur collège des comptes rendus fidèles de toutes les réunions du Conseil.

Compte tenu des responsabilités importantes qui incombent aux représentants des collèges, leur identification par leurs collègues au sein d'un collège donné doit tenir compte de l'investissement non négligeable en temps et en ressources qui sera nécessaire pour remplir ce rôle de manière adéquate. Leurs responsabilités impliquent la participation à deux réunions du Conseil du PFBC par an, qui pourraient avoir lieu



en Afrique centrale ou en Europe, ainsi que l'animation de la concertation au sein de leur collège tout au long de l'année. Il est donc important de s'assurer que les représentants choisis soient à même de remplir pleinement ce rôle.

#### **6.4 À quelle fréquence le Conseil et les collèges se réunissent-ils ?**

Le Conseil se réunit deux fois par an, une fois lors des Réunions annuelles des Parties et une autre fois entre celles-ci.

Les collèges se réuniront physiquement au moins une fois par an, lors de la Réunion annuelle des Parties. Cependant d'autres rencontres peuvent être envisagées en marge d'autres événements auxquels plusieurs membres d'un collège pourraient participer, tels que les conférences des parties des différentes initiatives pertinentes du système des Nations Unies, certaines réunions régionales, etc. La fréquence des rencontres dépendra certainement des différents collèges. Les collèges ne se réuniront pas nécessairement systématiquement avant chaque réunion du Conseil du PFBC. L'important est qu'ils se concertent pour préparer leurs points de vue sur les questions à l'ordre du jour du Conseil, sans nécessairement devoir se réunir physiquement.

Il est prévu que le programme des Réunions annuelles des Parties du PFBC comprenne des réunions des collèges du PFBC ainsi que la réunion du Conseil.

Pour une bonne préparation, bien vouloir trouver ci-joint la déclaration de N'Djaména

En [FR](#) et en [EN](#)

**Pour plus d'informations sur la feuille de route de la Facilitation du PFBC, veuillez suivre ce lien ci-dessous :**

 [PFBC Feuille de Route 2020 2022 FRA.pdf \(151.2 Ko\)](#)

 [CBFP Roadmap 2020 2022 ENG.5](#)

Pour en savoir plus sur les structures de gouvernance du PFBC bien vouloir consulter : [Questions-Reponses-College-conseil-PFBC-FR.pdf \(75.1 Ko\)](#) / [Questions - Answers on CBFP Colleges and Council-EN](#)